FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LES RAQUETTES FFT
ÉPREUVE FÉMININE PAR ÉQUIPES
RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Joue en simple et en double avec tes amies et partage une expérience sportive unique !

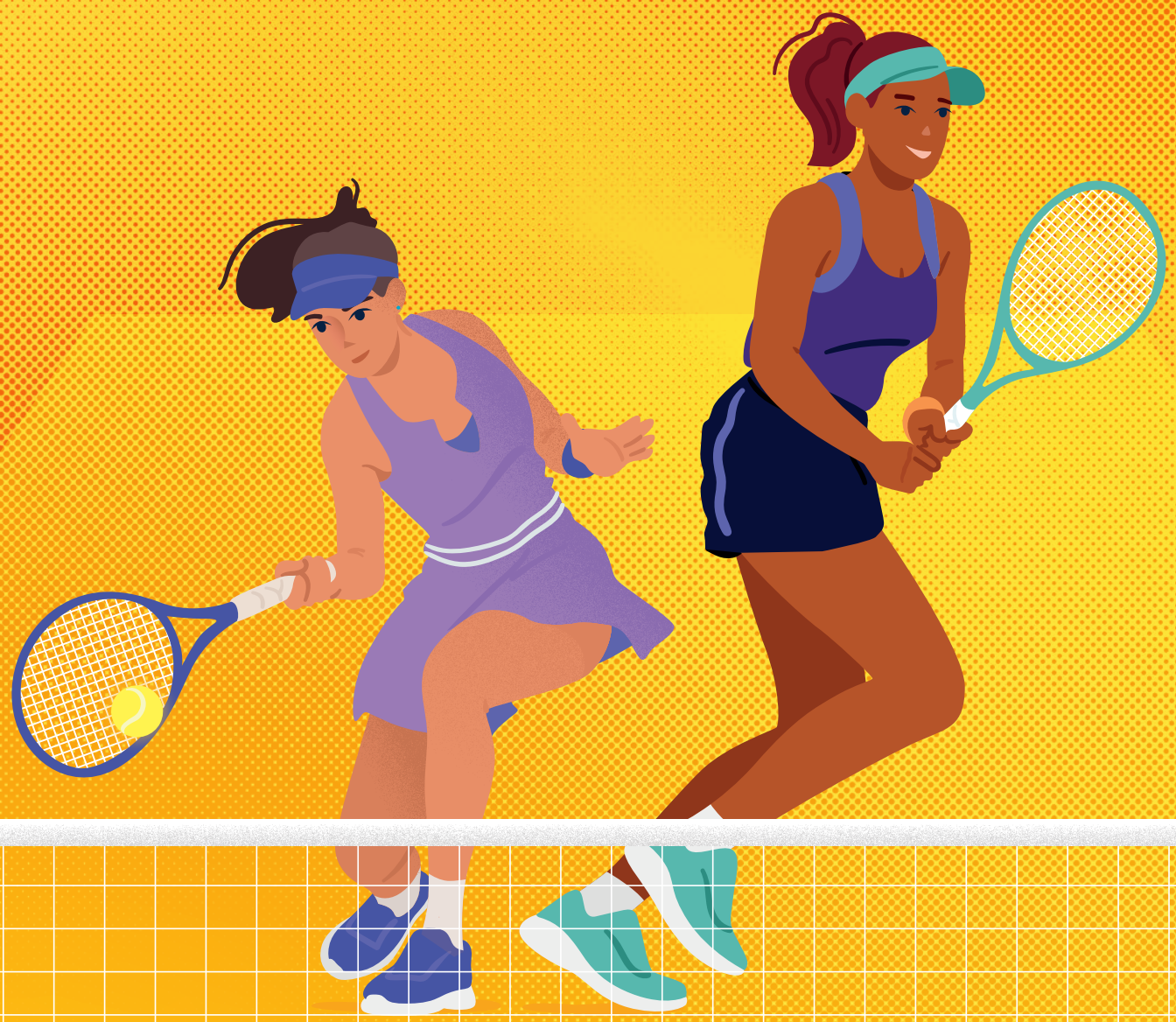

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE

LES RAQUETTES FFT

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Epreuve féminine non homologuée par équipes (NC à 30/4).
- 2 simples et 1 double (4 joueuses par équipes)
- Matchs au format court recommandés (exemple : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 et avantage en simple uniquement).
- Vers plus de volume de jeu : matchs de poules, consolantes, Tournoi Multi-Chances (TMC), pas de tableau à élimination directe.
- Choix des balles (intermédiaires ou traditionnelles) à la discrétion des territoires pour les phases qualificatives Club, Comité et Ligue ; Utilisation de balles traditionnelles lors de la phase finale nationale.
- 4 phases :
  - Club (octobre-décembre)*
  - Comité (janvier-mars)*
  - Ligue (avril-juin)*
  - Finale nationale (17, 18 et 19 septembre 2027 au Stade Clermontois Tennis Club).

*Planification libre dans les territoires.

2 QUI PEUT PARTICIPER ?

- Joueuses âgées de 18 ans et plus (participation possible de 2 joueuses maximum par équipes nées entre 2010 et 2012).
- NC, 40, 30/5 et 30/4 (ne jamais avoir été classée 30/3 ou mieux avant la prise en compte du classement mensuel de décembre 2026).
- Licence FFT obligatoire dès la phase comité.
- 2 équipes maximum par club (rappel : 4 joueuses par équipes)
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents si rattachés à un même Comité départemental.
- Clubs affiliés, structures habilitées et sections Tennis Entreprise.

3 COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription auprès du Comité départemental auquel le club FFT est rattaché.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des Comités/Ligues.

Rappel : Inscription des équipes à la phase finale : **28 juin 2027** maximum
auprès de **Baptiste DUTRUEL** (raquettes@fft.fr)

LES RAQUETTES FFT

II. RÈGLEMENT

1 PHASE CLUB

- Objectif : sélectionner les équipes de joueuses (2 équipes maximum) pour représenter leur club FFT lors des différentes phases (Comité, Ligue et Finale nationale).
- Phase ouverte aux non-licenciées (le club déclare l'événement à son assureur).
- Opportunité d'un événement convivial : accueil des participantes, présentation de l'animation féminine, organisation de matchs en simple et double au format court (formule multichances), repas, remise des prix, etc.
- La liste des 4 noms composant l'équipe du club (ou 2 x 4 noms si 2 équipes) doit être communiquée au juge-arbitre de la phase Comité avant son démarrage et reste inchangée pour la phase Ligue.
- Toute demande de modification de la composition d'une équipe sera traitée au cas par cas par le territoire (Comité ou Ligue).

N'hésitez pas à contacter votre Comité départemental si besoin.

2 GÉNÉRALITÉS POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE NATIONALE

- Être impérativement licenciées FFT
- Ne pas avoir participé à la phase finale nationale de l'édition précédente.
- 4 joueuses par équipes.
- 2 simples et 1 double par rencontre. Le classement détermine l'ordre. La joueuse 1 doit être aussi bien ou mieux classée que la joueuse n°2.
- La capitaine doit être l'une des 4 joueuses.
- Format court recommandé : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 et avantage en simple uniquement.
- Pas de tableau à élimination directe.
- Choix des balles (intermédiaires ou traditionnelles) à la discrétion des territoires.

3 SPÉCIFITÉS POUR LES PHASES COMITÉ ET LIGUE

- L'organisation de la phase Comité est du ressort du Comité départemental.
- L'organisation de la phase Ligue est du ressort de la Ligue régionale.
- La phase Ligue doit se dérouler sous forme de poules et/ou de tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- En cas de blessure, une joueuse est autorisée à se faire remplacer pour la prochaine rencontre (à condition qu'elle remplisse les prérequis d'âge et de classement).
- En cas d'impossibilité de présenter 4 joueuses, l'équipe pourra effectuer la rencontre mais sera automatiquement déclarée perdante.

4 SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

- L'organisation de la phase finale nationale est du ressort du siège de la FFT.
- La phase finale nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement et utilisation de balles traditionnelles.
- Les joueuses devront être en possession de leur attestation de licence 2028 et de leur carte nationale d'identité.
- Forfait remboursement de frais pour 4 personnes (déplacement/hébergement).

LES RAQUETTES FFT

III. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

32 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante incluant les ligues ultramarines :

Ligues	Nombre d'équipes qualifiées
Auvergne - Rhône-Alpes	3 + 1
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	3
Hauts-de-France	3
Île-de-France	3
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	4
Occitanie	2
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Guadeloupe	1
Guyane	1
Martinique	1
Nouvelle-Calédonie	1
La Réunion	1

N.B. : en cas de non participation d'une/plusieurs ligue(s) à l'animation, la/les place(s) restante(s) seront réattribué(e)s selon l'ordre de priorité suivant : Normandie, Bretagne, Centre Val de Loire.

Pour toute information complémentaire, contactez le/la référent(e) féminisation ou le/la responsable régional(e) du développement de votre ligue et consultez le site www.fft.fr

En application d'une démarche écoresponsable, le siège FFT dématérialise l'ensemble des supports de communication des Raquettes Ados FFT.

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE